

Commentaire reçu

Modification réglementaire – règlement numéro 350-120

Commentaire 1

2022-01-22 à 12:24

Jeffrey Blouin

Bonjour, Concernant le laboratoire d'analyse agroalimentaire de l'entreprise Trouw Nutrition Canada: je réside juste à côté dudit labo, soit au 4650 Martineau. Quels sont les risques auxquels moi et ma famille sommes exposés quant à l'émission d'agents pathogènes ainsi qu'à la pollution olfactive et sonore? Nous ne tenons pas à ce que notre tranquillité ou notre santé soit perturbée par les travaux d'à côté, d'autant plus que des personnes âgées vivent sous mon toit. De quelles garanties pouvons-nous nous prévaloir?